

CDI
Lycée Mur / Porsmeur
Morlaix



8 DOSSIER Quelle banque choisir?

En réseau,
en ligne, mobile...



24 Des économies à la clé

Financer les études
de vos enfants

30 Zoom sur une arnaque

La fausse agence
de voyages

32 Initiatives

Tirez un revenu
de votre passion

37 Sur le terrain

Jeux pour les adultes:
Un concept en plein essor



43 CAHIER ARGENT

44 Le cash

Est-il vraiment mort?

50 6 questions sur

La restitution
des aides sociales

52 L'or

Un refuge à connaître



Shein, l'autre guerre

D epuis les révélations de notre enquête parue dans *Que Choisir* (n° 652) sur les produits mis en vente par les sites d'e-commerce chinois Shein et Temu, bien des choses se sont passées. Pour rappel, nous avions testé 162 références de 3 sortes différentes, jouets, chargeurs USB et bijoux. Au total, 69 % des articles évalués ne répondait pas aux normes en vigueur dans l'Union européenne. Pire, 57 % d'entre eux faisaient courir un risque réel d'intoxication, d'incendie ou d'étouffement aux utilisateurs... Au passage, on trouve tout et n'importe quoi sur ces marketplaces ! De la poupée gonflable peroxydée aux balles sonores pour enfant qui font un bruit à vous déchirer les tympans ! Dans la foulée, le gouvernement mettait Shein sous surveillance, tandis que Frédéric Merlin,



le jeune patron du BHV, le grand magasin parisien, alimentait la polémique en ouvrant la première boutique du géant de la fast-fashion en son sein. Mais si cette actualité a attiré l'attention sur les risques pour le consommateur, elle a aussi cristallisé d'autres tensions : les quelque 4,6 milliards de colis en provenance de Chine qui ont inondé l'Europe en 2024 sont un véritable fléau pour son économie ! Amélie de Montchalin, ministre en charge des Comptes publics, l'a reconnu sur les antennes de Radio France : «*La protection des clients est une priorité, mais il ne faut pas se mentir : il y a aussi des intérêts économiques.* La déferlante de ces milliards de produits sur notre territoire est une réelle menace pour nos commerces.» Depuis, 12 organisations françaises, dont la Fédération du commerce et de la distribution (FCD), ont attaqué Shein en justice pour «concurrence déloyale». L'intérêt du consommateur serait-il l'arbre qui cache la forêt ?

PASCAL BARLET